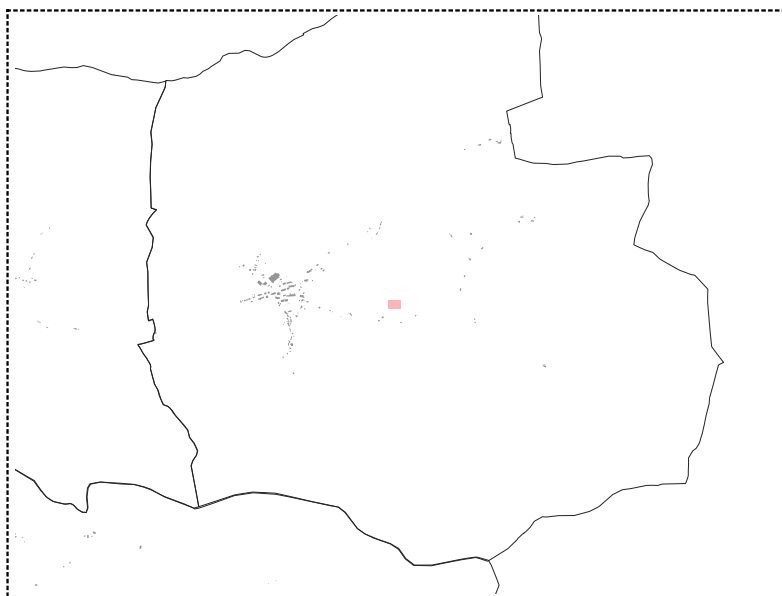
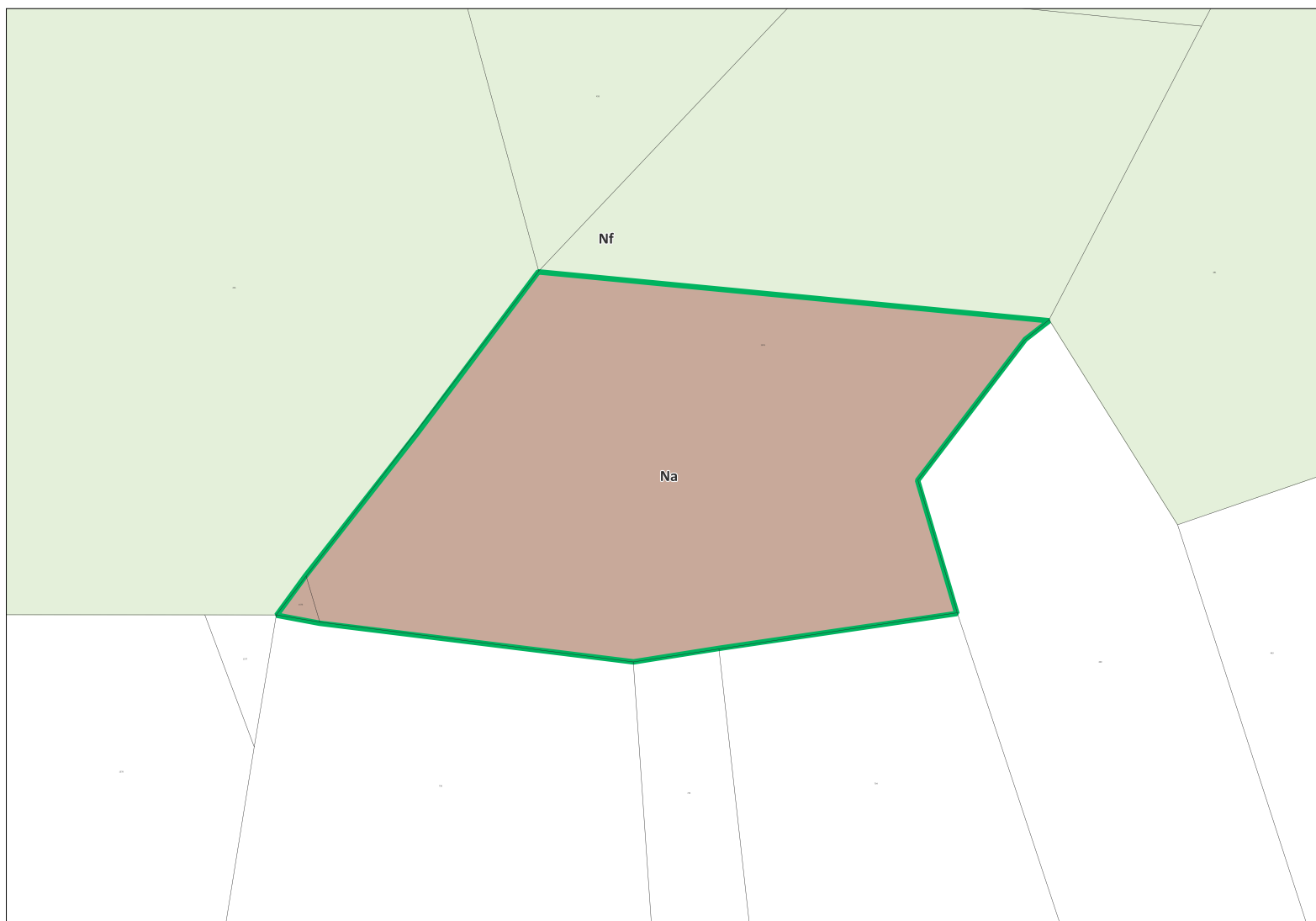




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na

STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²

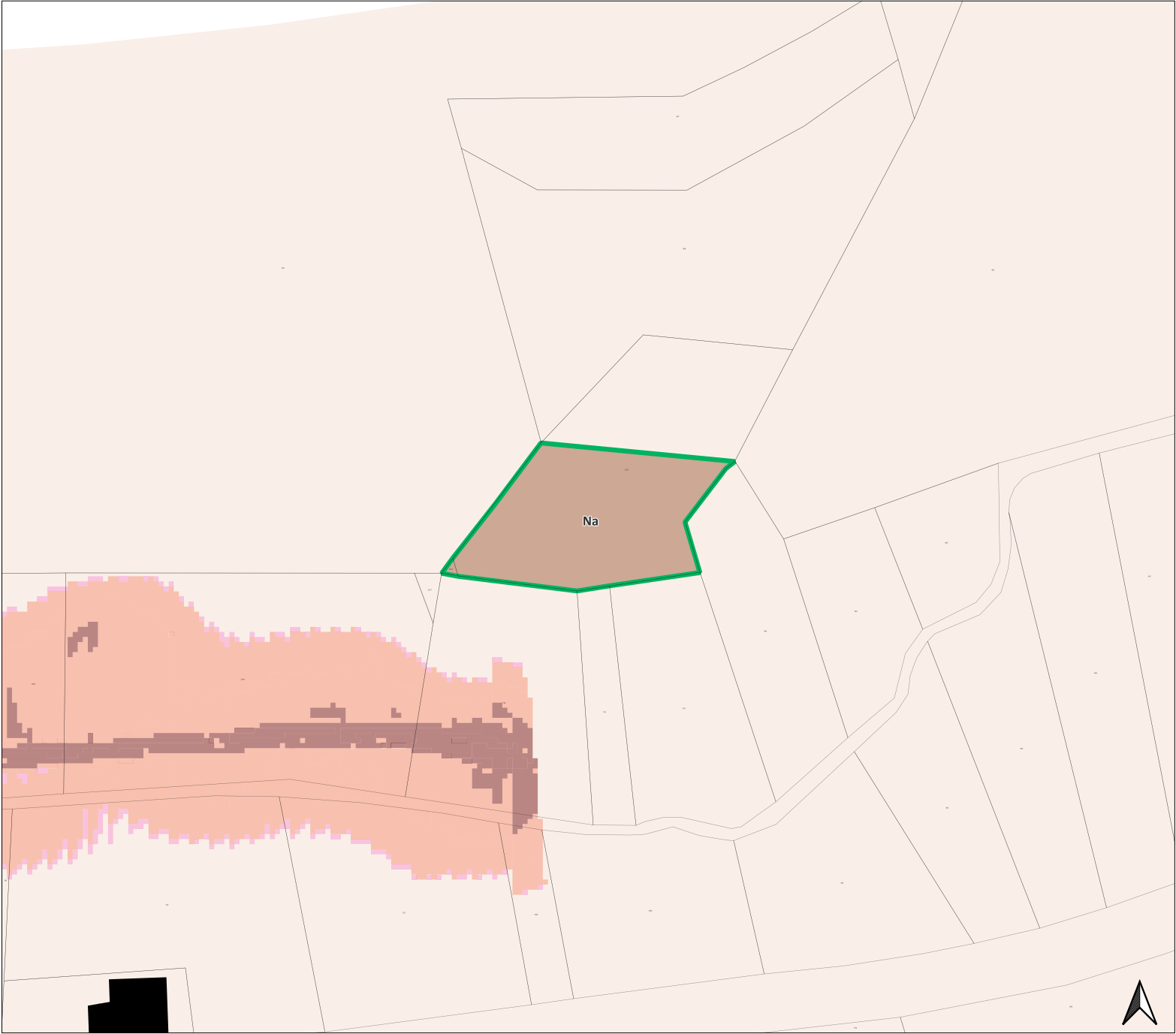
SURFACE (en ha) : 0.11

PROJET : > Bâtiment existant et réhabilitation

> Privé

> Cabane de chasse





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na

STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²

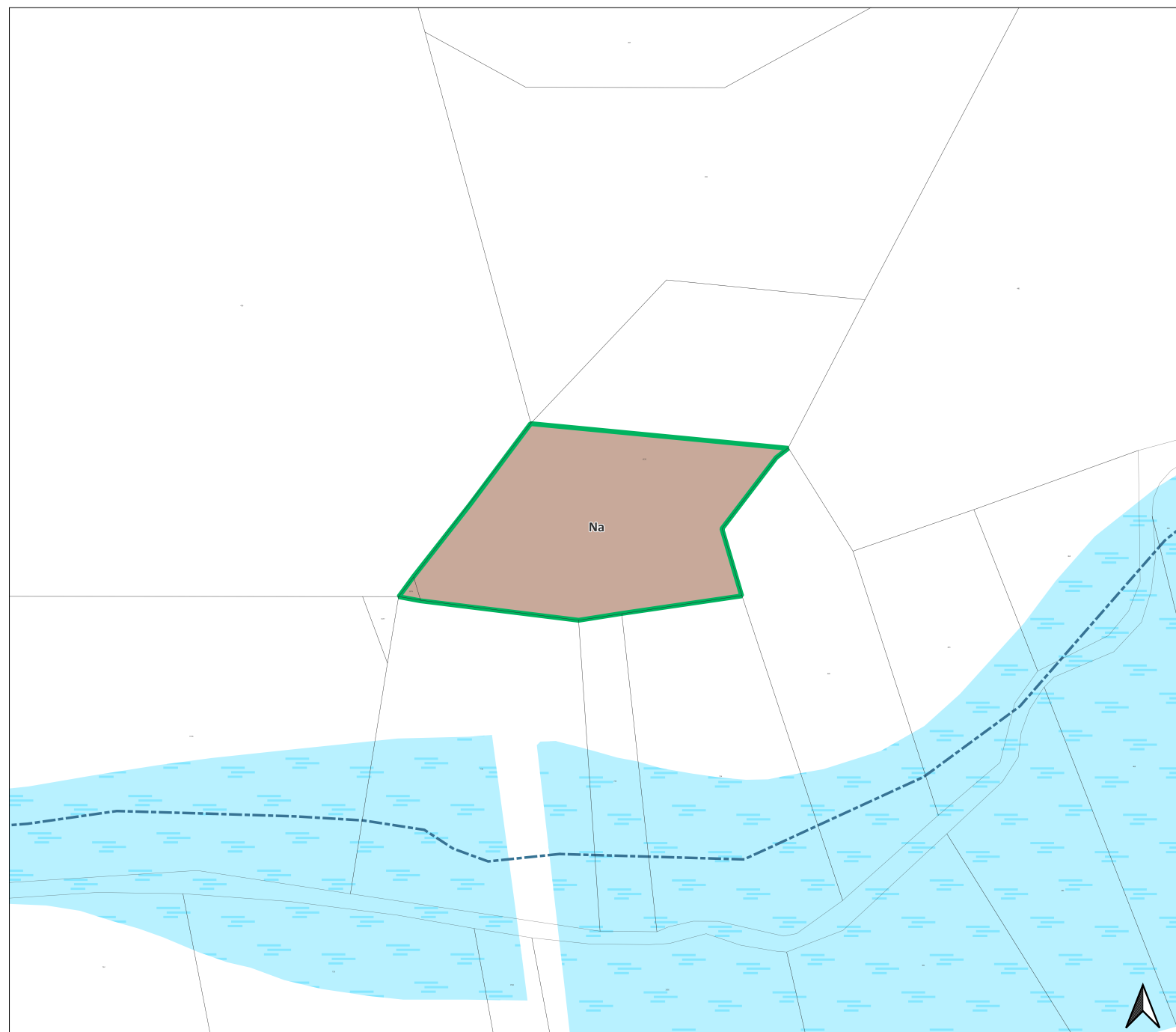
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

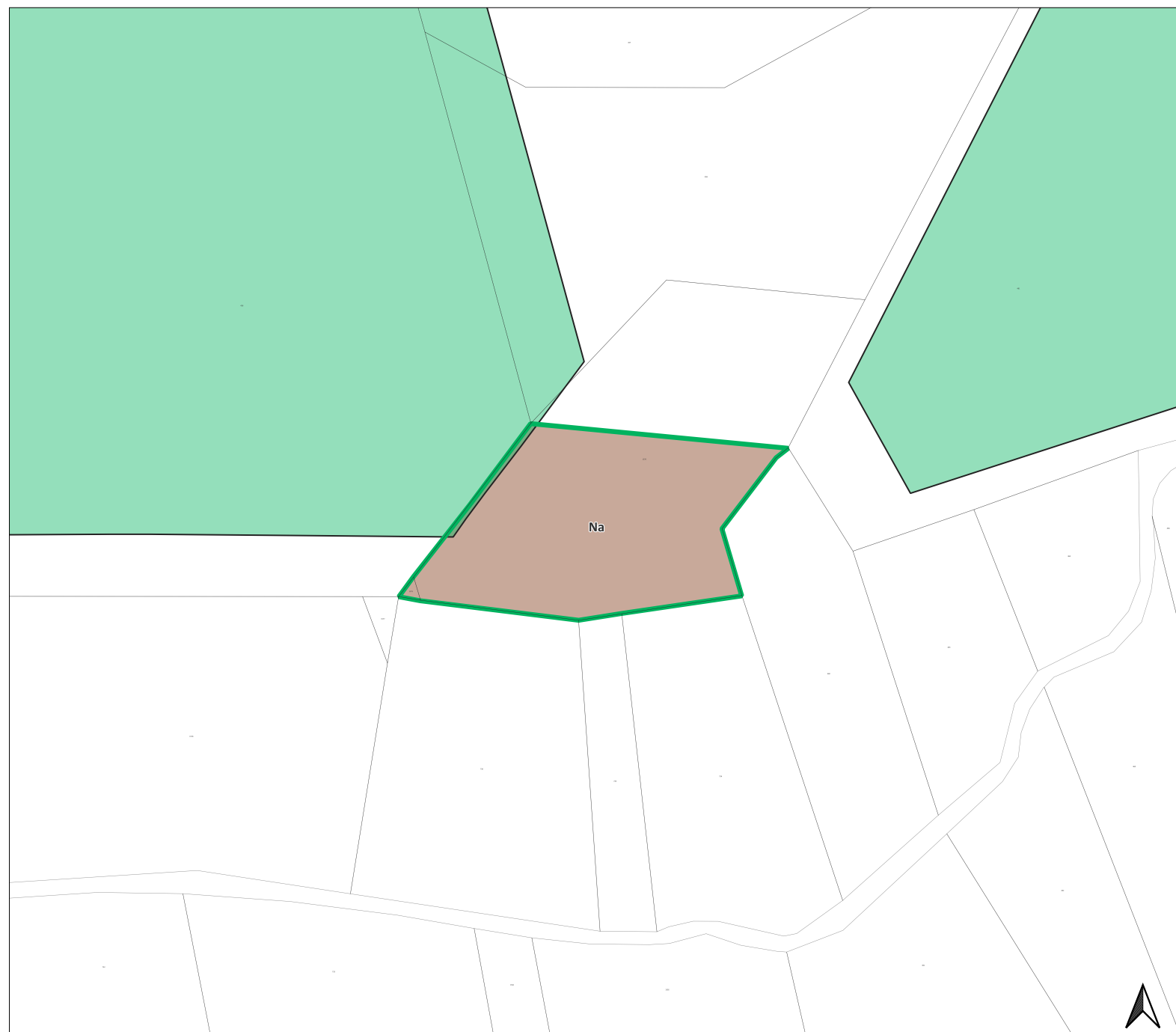
- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction

- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na
STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²
ENJEUX : Le secteur est concerné par une ZNIEFF 2. La cabane de chasse est déjà existante. Aucun impact n'est attendu sur les milieux.

-  Délimitation du secteur
- Enjeux environnementaux et paysagers**
 -  Arrêté de Protection de Biotope
 -  ZNIEFF 1
 -  ZNIEFF 2
 -  NATURA 2000
 -  Zone Humide Effective
 -  Réserve nationale
 -  Réservoirs trame prairie
 -  Corridors trame prairie
 -  Réservoirs trame forêt
 -  Corridors trame forêt
 -  Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na
STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²
ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières

- Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles**
 - Bâtiments agricoles
 - Périmètre ICPE
 - Périmètre RSD
 - Registre Parcellaire Graphique 2022

- Enjeux forestiers**
 - ONF- Forêts Publiques